



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 7 juin 2016

Collège Habitants :

Présents : M. FENDRI (Co-Vice-Président), M. ALAMAMY, M. DEVINAT, Mme GAUTHIER, Mme GOUOT
Excusés/ Absents: M. DIALLO, Mme LONDY, Mme NANSE, Mme OYA YAUCAT GUENDI

Représentant du monde professionnel coopté :

Présente : Mme ROUSSELOT

Collège élus :

Présents : M. PERIDON (Vice-Président), Mme BREDAS, M. GUILBOT
Excusés/ Absents : M. HAMDANI, M. SAMINGO

Administration : Mme LACOMBE, Mme BOYER

Le compte rendu précédent a été validé par le collège habitant.

En préambule, le collège habitant remercie M. le député Maire pour la visite du quartier Prévert dimanche 29 Mai 2016. Les échanges avec le Conseil de Quartier Prévert habitant et les habitants du quartier Prévert ont été fructueux.

REJETS EAUX USEES

- Les rejets d'eaux usées sur le trottoir au 54 rue Traversière perdurent toujours malgré de nombreux signalements. Quand cesseront-ils ?
La municipalité n'est pas compétente dans ce domaine qui relève de l'agglomération. Cependant, un signalement a de nouveau été adressé à l'agglomération Grand Paris sud et à la Lyonnaise (service des eaux).
- Les rejets d'un lave-linge rue du Gâtinais ont été raccordés aux eaux pluviales ce qui n'est pas autorisé. Comment peut-on agir ?
Là encore, un courrier a été adressé à l'agglomération Grand Paris sud et à la Lyonnaise (service des eaux). Depuis, la Lyonnaise est intervenue sur place et prend en charge le dossier.

Les habitants peuvent également se manifester directement auprès de l'agglomération pour signaler ces faits.

ATELIER MECANIQUE

- Des habitants de la rue de la Therouanne continuent de faire de la réparation de véhicule sur la voie publique ce qui occasionne une gêne à la population et laisse une mauvaise image du quartier (nuisances sonores, visuelles et risque de dégradation) sur le parking public récemment refait à l'entrée de la rue Therouanne face au gymnase Jacques Cartier. La police municipale ne peut-elle pas intervenir ?
La mécanique sur voie publique est interdite. Les faits sur ce parking se produisent souvent le week-end, quand la police municipale n'est plus en activité. Lors de la visite du Maire dans le quartier, les élus ainsi que les membres du collège habitants

sont allés à la rencontre de la personne qui pratique la mécanique. Il s'était engagé à adresser un courrier au Maire pour lui présenter un projet. La commune espère recevoir ce projet et la police municipale reste vigilante sur ce site ainsi que face à la résidence APF.

ARBRES GENANTS

- Un noisetier au 41 rue de la Frégate a des branches gênantes et tellement basses qu'elles gênent l'accès à deux places de parking. Est-il prévu qu'il soit taillé cette année ? Quand une taille peut-elle être envisagée pour que les habitants du quartier puissent avoir accès à ces 2 places ?
L'espace vert concerné est public, mais il est bordé d'un parking privé. Lors de l'opération d'élagage, des véhicules sont restés stationnés sur le parking malgré une communication réalisée sur les arbres et les véhicules. Sur un parking privé, il ne peut pas être pris d'arrêté d'interdiction de stationnement. C'est pourquoi le noisetier n'avait pas pu être taillé.
Une taille a été programmée dans les semaines qui viennent. Une information sur place sera faite. La municipalité demande au conseil de quartier d'essayer de prévenir les gens afin que tous les véhicules soient évacués. (Un membre du Conseil de quartier Prévert habitants a prévenu 3 personnes de cette rue au lendemain de cette réunion et l'intervention a finalement été réalisée le 15 juin).
- L'arbre situé rue Offenbach dont il a déjà été question lors de précédents conseils de quartier doit être taillé cette année, mais nous arrivons en juin et la taille n'a pas encore été faite. Quand est-elle prévue ?
L'arbre sera taillé prochainement.
- Un espace rétrocédé à la mairie face au 12 et 14 rue Offenbach, comprenant une haie, un arbre et un peu d'herbe, était jusqu'alors entretenu par l'habitant du pavillon avoisinant mais celui-ci a déménagé... et la mairie n'a pas entretenu cet espace lors du dernier passage. Les services techniques pourraient-ils s'en occuper ?
Oui, les services techniques s'en occuperont prochainement.
- Un sapin très haut rue du Gâtinais semble poser des problèmes à cause de ses racines. S'agissant d'un espace privé, cela relève de la compétence du propriétaire et peut être signalé au Syndic de copropriété (Foncia Melun).

QUAD et TRIAL

- Avenue Jean Jaurès et P. Picasso et Parc Central : le quad et les motos de type trial circulent de nouveau créant nuisances sonores pour les riverains et de risques d'accrochage sur la voie publique avec d'autres moyens de circulation et/ou les piétons ? Une habitante a failli être percutée et s'est signalée, d'autres habitants ont écrit des mails pour se plaindre. Quels moyens peuvent être envisagés pour stopper ces activités ?
La police a des difficultés pour intervenir car les protagonistes sont très mobiles le risque d'accident est trop élevé pour envisager des courses poursuites. La police est preneuse de photos ou de l'identité des individus.
Un groupe de travail se réunit au mois de juin en mairie afin d'étudier des aménagements dans le parc central visant à préserver les espaces de vie tout en limitant ces nuisances.
Le Collège habitants Prévert souhaite que la police nationale ait une approche différente dans leurs réponses envers les habitants de Combs-la-Ville. S'entendre dire « vous n'avez qu'à déménager » est intolérable !

SORTIE DU LYCEE PREVERT

- La sortie se fait de manière anarchique, les lycéens traversent la chaussée de toute part sans regarder, en groupe ou isolé, en marchant ou en courant aux abords de l'arrêt du bus. D'autres élèves s'amuse à faire des allers retours en scooter ou mobylette sans casque et faisant le plus

de bruit possible ou en faisant des roues arrières? Comment peut-on agir ? passage de la Police Municipale ?

Lorsque la police municipale est présente devant le lycée, les lycéens se comportent différemment et la traversée se fait correctement. Mais, il n'est pas envisageable de laisser un policier municipal en permanence devant cette sortie.

Une idée a été émise. Le collège habitants ne pourrait-il pas sensibiliser les parents d'élèves de ce lycée afin qu'ils interviennent au conseil d'administration du lycée ? La police municipale pourrait-elle intervenir pédagogiquement à l'intérieur du lycée ? Il faut surtout une mobilisation de l'équipe pédagogique. A suivre...

DEPOTS SAUVAGES - DECHETS

- 1) Un dépôt sauvage a été signalé au niveau du poste central électrique rue de la Goële et rue du Gâtinais. Ce dépôt est nettoyé régulièrement.
Un dépôt sauvage a trouvé sa place entre le conteneur à vêtements et celui des verres sur la place à côté du LIDL. Les conteneurs situés sur l'ancien Intermarché sont aussi très dégradés et un véritable dépotoir. Un ramassage peut-il être prévu ?
La municipalité et le SIVOM réfléchissent à l'installation de nouveaux conteneurs et à leurs emplacements. Les conteneurs de l'ancien Intermarché ont été supprimés pour limiter les dépôts.
- 2) La poubelle située à proximité de la pharmacie de la Coupole est signalée comme trop petite et déborde tous les jours, c'est aussi le cas de celles situées aux abords du Parc Central au niveau des jeux d'enfants; avec l'arrivée des beaux jours, serait-il possible d'augmenter la capacité de poubelles, leur nombre ou le nombre de passage pour leur ramassage ?
4 poubelles ont été rajoutées. Il est signalé que celle installée près de la boulangerie est bien placée, mais pas forcément celle de Lidl.
- 3) La reprise du nettoyage de la ville par le SIVOM est-elle envisagée ? Si oui, à quelle fréquence ou comment serait organisé ce nettoyage ?
Le conseil municipal a pris une délibération pour que le SIVOM fasse le nettoyage de la ville. Cela se prépare pour une perspective en janvier 2017.
L'entretien réalisé actuellement par la commune sera délégué au SIVOM et les ressources humaines et matérielles pourront être transférées vers d'autres domaines. La commune disposera d'une balayeuse plus petite permettant de nettoyer des endroits qui étaient jusque-là difficiles d'accès.
- 4) La visite de Villeneuve le Roi pour voir l'organisation de collectes de ramassage des déchets, encombrants et nettoyage de la ville a été appréciée. Quel est l'effectif humain dédié à la propreté de la ville ?
A Combs-la-Ville, 3 personnes sont affectées à la gestion de la balayeuse.
- 5) Sur la ZAC de l'Ormeau, le ramassage se fait le lundi matin, obligeant les entreprises fermées le week-end à sortir leurs conteneurs le vendredi soir. Les accès aux trottoirs dans cette zone commerçante sont difficiles les samedis et dimanches. L'image renvoyée n'est pas très bonne. Le changement de rotation pour le ramassage a déjà été demandé à de nombreuses reprises, sans avoir obtenu de solutions. De plus, les conteneurs qui restent tout le week-end à l'extérieur sont remplis de déchets polluants et inappropriés à leur utilisation par des passants indécents. Par ailleurs, lors du ramassage, les conteneurs ne sont pas forcément remis à leurs places d'origine avec les couvercles fermés. Lors de périodes pluvieuses et venteuses, ils finissent par rouler ou se coucher sur la chaussée, obligeant les voitures à les contourner ou à s'arrêter pour les remettre en place. Informations déjà remontées auprès du SIVOM. Le conseil de quartier sollicite l'appui de la mairie qui va prendre contact avec le SIVOM à ce sujet.

ESPACES VERTS

- Y a-t-il eu une augmentation du nombre de zones ou de l'espace dédié aux zones de fauchage tardif sur la commune ?
Non, l'idée n'est pas forcément d'étendre les zones de fauchage. Dans ce domaine, des expérimentations sont effectuées. Elles doivent être analysées au fur et à mesure.

STATIONNEMENT

- Rue du Gâtinais, le collège habitants signale que tous les pavillons sont maintenant en pleine propriété : serait-il possible de mettre un panneau de signalétique de parking public car certains habitants continuent de s'approprier des places.
Les places de stationnement dans la rue du Gâtinais sont situées sur le domaine privé et non sur le domaine public. La question du stationnement a été abordée lors de la dernière assemblée générale de la copropriété. Les habitants sont invités à contacter leur syndic de copropriété (Foncia Melun).

FIBRE OPTIQUE

- Suite à un article dans Rencontre et après vérification du collège habitants sur le site de « l'observatoire de France très haut débit » il apparaît que Combs est beaucoup plus mal lotie que les autres communes de Sénart. Les habitants font remarquer que sur le territoire de la commune de Combs-la-Ville même, l'accès à internet est très inégal. Le quartier Prévert fait partie des zones les moins bien desservies avec un débit autour de 3Méga. Il leur semblerait judicieux que la fibre soit déployée en premier lieu sur les zones les moins desservies de Combs en débit. Est-ce possible?
La municipalité rappelle que l'engagement du président de l'agglomération de Sénart était de faire de Combs-la-Ville la priorité sur le territoire de Sénart. Toutefois, avec l'installation de la nouvelle agglomération Grand Paris Sud, le périmètre d'action a changé. Le Maire a récemment reçu un représentant de SFR. La municipalité attend le rapport de SFR concernant le planning d'installation et théoriquement les premiers raccordements devraient avoir lieu en 2017.
Avant la fin 2015, afin de se protéger en cas de défaillance de SFR, la commune a signé un protocole avec Seine et Marne numérique.
La municipalité a demandé au collège habitants de réfléchir à cette question de différence de débit et d'en faire une synthèse.
Les habitants demandent si il peut être envisageable pour SFR d'organiser une réunion publique afin d'informer les habitants. Cela n'est pas d'actualité, dans un premier temps SFR doit réaliser son diagnostic sur les réseaux de la commune et faire le point avec les services techniques.

ECOPOLE – COMMERCE

- Y-a-il des projets sur la zone située en face du nouvel Intermarché (ancienne ferme) ? Les terrains de l'Écopôle appartiennent à l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement). Les terrains situés sur Combs-la-Ville ne semblent pas encore commercialisés par l'EPA. Le développement semble se faire pour l'instant autour de la pépinière d'entreprise installée sur la partie de l'écopôle de Moissy-Cramayel. Une rencontre concernant l'écopôle est prévu fin juin. La commune reste mobilisée pour que le développement ait lieu également sur son territoire.
- Un éclairage de la rue reliant le rond-point de l'Intermarché à celui de la ferme de la grange aux créneaux est-il prévu ? Oui, un éclairage est prévu par l'EPA le long de cette rue dénommée rue Albert Einstein, mais l'échéance n'est pas connue.
- Nouvel Intermarché : a-t-on une idée du délai pour le déplacement de la pharmacie sur le nouveau site ? une brasserie ou restaurant est-il prévu sur le nouvel Intermarché ?

La pharmacie devrait s'installer dans le nouvel Intermarché mais les démarches administratives ne sont pas closes. Un local est toujours vide dans la galerie et pourrait éventuellement accueillir une brasserie. S'agissant d'un local privé, la commune n'a pas d'information à ce sujet.

FETE DES ASSOCIATIONS

- Le collège habitants souhaiterait renouveler l'expérience de l'année dernière. Il aimerait avoir un stand à l'entrée du forum des associations avec les autres quartiers pour entrer en contact avec les habitants.

Oui pour une participation au forum, mais l'emplacement n'est pas garanti car le lieu du forum sera légèrement déplacé sur l'esplanade du 14 juillet 1789.

Des panneaux permettront de rendre visible le stand des conseils de quartier. Des cartes avec les adresses e-mail des collègues habitants et des plans des quartiers pourront être réalisés par la mairie et mis à disposition sur le stand. Les collègues habitants doivent reprendre contact avec le service des conseils de quartier fin août à ce sujet.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice président,

Frédéric PERIDON

Salah FENDRI